

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 15 MARS 1850.

No. 51.

Discussion sur la Civilisation Ancienne et la Civilisation Moderne.

QUATRIÈME DISCOURS.

CONSCIENCE PUBLIQUE.

Messieurs, Jusqu'à présent nous avons considéré en eux-mêmes les éléments de la société, l'individu et la famille; mais il nous faut voir maintenant la société dans son ensemble, non pas dans sa forme, son organisation politique ou civile, mais dans son esprit, dans sa vie, dans son caractère moral. La forme politique d'une nation est un effet et non une cause; elle est le produit des mœurs, de l'opinion; mais comme elle n'en est qu'une expression incomplète, bornée à quelques rapports seulement, pour étudier une civilisation, il faut examiner les idées, les sentiments qui y prévalent; c'est-à-dire, il faut connaître l'âme de la société. L'âme, dans l'individu, dans l'homme, c'est ce qui le constitue à proprement parler, ce qui le fait bon ou méchant, ce par quoi il est digne d'amour ou de haine. L'âme s'exprime par le caractère dont les traits se manifestent dans les actions diverses et les rapports avec les autres; mais le caractère est formé, du moins considérablement influencé par la conscience. Et la conscience elle-même est le produit des idées reçues, et des sentiments naturels développés et modifiés par l'éducation. La conscience quelconque s'éveille, les passions s'avivent, ou du moins font taire sa voix. Mais si les principes qui ont formé la conscience sont sans cesse rappelés, soit au sein de la conscience elle-même, soit par les enseignements dans la généralité de ses actes, s'il n'est pas totalement dépravé, et par là même condamné à bien ou à mal, il sera donc tel que sa conscience l'aura formé. Appliquons ceci à la société. L'âme, c'est-à-dire le principe de sa vie intellectuelle et morale, ce qui lui donne son caractère bon ou mauvais, digne d'admiration ou de mépris sera formé, influencé, dirigé par les idées et les sentiments dominants, par cette conscience générale qui dira: là est le bien, le vrai, le beau. Ce sont là en effet les trois termes des facultés de l'homme, et par conséquent les trois termes à l'approximation desquels doit marcher toute civilisation. Car nous l'avons dit, la civilisation est l'état de société où l'individu peut développer avec liberté et activité toutes ses facultés, pour atteindre son but naturel, le perfectionnement. Or ce perfectionnement ne consiste-t-il pas dans la connaissance du vrai, la possession du bien, et dans la jouissance du beau, qui au fond n'est que la splendeur du vrai et du bien. Pulchrum splendor veri? La donc sera la plus haute civilisation où l'on s'avancera le plus rapidement vers le vrai et le bien. Mais pour arriver à ce terme sublime, il faut une lumière qui éclaire la route, il faut un guide qui conduise vers le terme, c'est-à-dire, il faut une conscience éclairée qui juge les actes, qui repousse ce qui porte atteinte à un bien, qui donne l'impression à tout ce qui paraît s'y conformer. Maintenant, messieurs, y avait-il dans la société ancienne un sentiment général capable de faire naître les fronts complices? y avait-il une conscience publique étendant de toutes ses forces; anathème à toutes les grandes violations morales, et forçant le vif, tout puissant qu'il fut à céder aux réclamations continuelles des vrais principes. L'opinion, qui n'est que l'expression de la conscience publique, l'opinion était-elle alors comme elle l'est aujourd'hui, suivant le mot de Pascal, était-elle la Reine du monde? Non, messieurs, l'opinion continue force publique n'existait pas dans l'antiquité. Elle n'était pas là, proclamant le vrai et le bon, et condamnant l'iniquité. Elle ne se faisait pas entendre la grande voix de la société, la voix qui commande la voix à laquelle tout doit obéir, car c'est la voix de Dieu même. Voz populi, voz Dei. Non, le peuple ne parlait pas, et cela parce que Dieu ne lui parlait pas à lui-même, ou du moins que depuis longtemps il n'entendait plus la parole divine. Sa voix n'avait rien à répéter, car son oreille n'entendait rien. Mais dans la civilisation moderne les grands principes généraux de l'ordre, de la vérité, de la justice sont rappelés à tous les violateurs par la société et ils sont toujours triomphants. Et cela parce que Dieu a parlé à la société et que sa voix retentit toujours au fond de la conscience publique. Voz populi, voz Dei, voilà la caractéristique de la civilisation moderne. C'est à établir son existence et ses développements que ce discours va être consacré.

Il y a eu sans doute dans les sociétés modernes, et il y a encore aujourd'hui de bien funestes excès d'immoralité, de cupidité, d'égoïsme brutal et de violence. Mais prenez l'histoire des nations civilisées de l'Europe, remontez-en le cours jusqu'à une époque bien relevée, observez les faits, feuilletez les codes, examinez l'esprit général de la société, et vous ne trouvez ni dans les lois, ni dans les mœurs ces injustices choquantes, ces immoralités repoussantes que vous trouvez chez les peuples anciens, et quand vous rencontrez une violation grave de morale et d'équité, ce n'est jamais qu'un excès passager, et vous entendez nombre de voix contemporaines qui la blâment, qui l'anathématisent. Depuis longtemps le crime ne domine plus d'une manière absolue; on vain il emploie la force physique, la force morale le combat et en triomphe bientôt. Mais pour mieux apprécier la société moderne sous ce rapport, voyez ce qu'a été la morale, la justice, le respect des droits dans l'antiquité, et cherchez-y une protestation contre les excès de l'oppression et de la démolition. (1) Ce qui déjà a été dit de l'esclavage, et de l'état de la famille chez les Grecs et les Romains donne une idée des principes de morale et de justice dominant chez ces peuples. Dans l'ordre moral tout se tient; là où est un grand crime, vous pouvez vous attendre à tous les autres. Ainsi dans l'antiquité vous trouvez des vertus civiques, parce que la société politique est tout, comme cela a été montré, mais des vertus morales, vous n'en trouvez que par exception, et voilà pourquoi on les fait remarquer comme contraste avec l'esprit général des mœurs sociales. Le peuple romain fut toujours un peuple horrible. On ne tombe point, a dit M. de Chateaubriand, dans les vices qu'il fit écarter sans une certaine perversité naturelle. Quand Rome eut des vertus, ce furent des vertus contre nature, le premier Brutus égorga un fils, et le second assassin son père. Il y a, dit toujours le même auteur, des vertus de position qu'on prend trop facilement pour des vertus générales, et qui ne sont que des résultats de circonstance. Rome libre fut d'abord féroce parce qu'elle était pauvre, conquise parce que ses institutions lui mettaient le fer à la main. Elle était d'ailleurs féroce, injuste, avare, luxueuse, son caractère fut odieux dans tous les temps. Rappelez-vous l'horrible oppression du peuple par les Patriciens, les cruautés exercées par les créanciers sur les débiteurs. Cette république aurait succombé sous le poids de ses vices et de ses dissensions civiles, si la guerre ne l'eût soutenue. Mais aussitôt qu'elle est victorieuse de ses ennemis, voyez-la s'appropriant toutes les immoralités des autres peuples et en même temps se dévouer avec la plus vive lâcheté à la plus grande oppression qui fut jamais. Voici les guerres civiles, les proscriptions, des listes sanglantes appendues aux portes du sénat, aux murs des temples, annonçant chaque jour à des milliers de Romains que le vainqueur leur ordonnait de mourir, les chefs de factions se déchaînant mutuellement la vie d'un ami, d'un parent, d'un frère. Marius verse à volonte le sang des nobles, et Sylla celui du peuple; pour une dernière insulte, celui-ci abdiqua publiquement la dictature. Les conjurés de Catilina, et c'était la fleur de la jeunesse de Rome, s'engageaient à massacrer leurs propres pères, et se font un jeu de renverser cette majesté romaine que Jupiter lui-même proposait d'acheter. Vientent les triumvirs et leurs persécutions. Auguste ordonne au père et au fils de s'entretuer, et le père et le fils s'entretuent. Voici l'Empire, comptez jusqu'à un peuple immense peut descendre; frémisses d'indignation et de silence du monde pendant trois siècles d'un milieu de telles horreurs. L'empire a pour maître Thibère, un amas de bonté et de sang. Le caractère qui le distingue, c'est le mépris des hommes, et il cherche partout à faire voir ce mépris. Comparable des plus grands cruautés, comme de la habileté la plus étonnante il convoite le sénat, le sénat de Rome, Messieurs, et à peu près, pour le faire déléguer sur quelque chose il mettrait à un poison. Caligula disait que tout lui était permis et contre tous. Son principal vœu était que le peuple romain n'eût qu'une seule tête pour avoir le plaisir de la couper. Plus le monde se courbe sous la domination d'un imbécille sanguinaire, de Claude, Néron fait mourir son père, sa mère et ses deux frères, ses précepteurs, des milliers de Romains et donne le spectacle des plus grandes infamies. Il oblige tout ce que Rome a de plus respectable à monter sur le théâtre et à jouer le rôle des histrions. Eh bien! ces monstres étaient maîtres absolus de la vie des Romains, ils étaient Pontifes suprêmes, et ils recevaient les honneurs divins. Rome postérieure à leurs jours les adorait, en les proclamant des Dieux. Néron fut aimé du peuple. Longs temps après sa mort, les fantômes faisaient tremblait de joie et d'espérance. Quand Néron tua sa mère, le sénat rendit des actions de grâces dans tous les temples. Le plus grand philosophe de cette époque, Sénèque fit l'apologie du patricien, Les débâchements d'Otton, les cruautés de Vitellius excitaient le dégoût de l'honneur. Plus tard

Commode avait pour amusement de couper le nez, les oreilles, de fendre le ventre de ceux qu'il rencontrait. Le sénat l'appela l'Hercule-romain; il ouvrait les prisons et donnait aux brigands permission de tuer et de voler. Bientôt on vit l'Empire mis à l'encaissement. Didius Pachea. Depuis les soldats disposèrent de l'Empire du monde. Sévère reconnut les proscriptions de Marius. Caracalla fit mourir en même temps vingt mille personnes pour avoir pleuré son père Géta qu'il avait tué, et fit mourir une grande partie des habitants d'Alexandrie pour quelques bons mots dits sur son compte. Héliogabale porta publiquement l'infamie et l'immoralité aussi loin que la corruption la plus effrénée peut le permettre. Il fit les outrages les plus publics et les plus horribles à la dévotion. Galérius renouvela les cruautés de Domitien et de Caracalla. Il se plaisait à faire dévorer les hommes par les ours. C'était une chose assez ordinaire qu'on égorgait cinq mille, dix mille, vingt mille personnes de tout rang, de tout sexe et de toute condition sur un soupçon de l'empereur, et les parents des victimes ornaient leurs maisons de feuillets, baisaient les mains du dieu, et assistaient à ses fêtes. Tous ces monstres d'ailleurs faisaient peser le joug le plus cruel sur l'Empire; ils ne portaient aucun intérêt à la félicité publique. Jamais peuple ne fut plus malheureux que le peuple romain, à cause des impôts, des exactions, des guerres civiles, des proscriptions presque continuelles. Il y a eu des massacres d'empereurs, des changements de princes et de dynasties, c'étaient des conspirations privées, des caprices de l'armée ou les efforts d'ambitieux, avides du pouvoir; mais un soulèvement excité par une indignation générale, par le sentiment de la dignité humaine, cherchant à se venger, c'est ce qu'on ne voit à aucune époque. Il n'y avait pas d'opinion, de conscience publique que put craindre le vice puissant; la justice, le respect de la liberté des droits des autres, de tout temps ce sentiment avait été étouffé à Rome, et longtemps après avait fini de la république, on s'était habitué à obéir au plus fort. Il n'y avait pas de caractère dans l'état, parce qu'il n'y avait pas de mœurs, pas de principes. Quand Rome eut conquis le monde elle s'abandonna au luxe le plus effréné, à la corruption la plus dissolue. Une avidité de tout posséder, un désir dévorant de richesses faisait tout accumuler, et cela par les injustices les plus criantes et les usures les plus monstrueuses et les plus odieuses. L'intérêt était de quatre par cent par mois. Aussi voyez quelles richesses. Le modeste Ciceron avait une table de 25,000 francs. Sénèque le philosophe avait en biens fonds, un million cinq-cent mille francs. Crassus possédait un domaine de cent cinquante mille arpents. Lucullus fit servir à Pompée et à Ciceron qui l'avaient surpris un souper de 25,000 francs. Ces richesses immenses ne suffisaient pas pour asservir la cupidité humaine. Milon mourut endetté de \$1,000,000 de francs. Apicius s'empoisonna parce qu'il ne trouvait plus suffisant son revenu de 250,000 francs. Le luxe des habits n'était pas moindre que celui des tables. Les femmes portaient sur elles la subsistance de plusieurs provinces. Quant aux mœurs la corruption en était portée à un point qu'on ne peut exprimer. Les plus grands infamies commises par l'usage, autorisées par le silence des lois, sanctionnées par la religion, se commettaient publiquement dans les réunions et sur les théâtres et jusque dans le temple des Dieux. Solenne elle-même en eut touché. Tous les peuples voluptueux ont été des peuples cruels; comme tout individu sans mœurs manque des plus belles qualités du cœur. Rome ancienne par la cruauté comme la dissolution jusqu'à ses dernières limites, les combats de gladiateurs en sont la preuve. Eh bien! une oppression aussi longue et aussi cruelle que celle que le vice d'exposer, de telles violations de la morale et de la justice, un mépris de la dignité humaine, cela se voit-il chez les nations modernes? Non; car la grande voix de la société est là proclamant les principes, fondements de l'ordre moral. Ces mots de justice, de moralité, d'humanité qui sont si souvent sans cesse, ne sont pas des paroles vaines; ces idées imprégnent l'atmosphère sociale, elles viennent mille fois la main du coupable, et résistent avec une invincible force au penchant sauvage de l'égoïsme et de l'intérêt privé. Leur influence est telle que le vice est contraint de conserver les apparences de la vertu, de se couvrir de cent voiles s'il ne veut être l'objet de l'exécration publique (1). Voyons l'histoire de cette transformation. La société moderne est, de ce semble, héritière de la corruption de l'ancienne puisqu'elle s'est formée de ses débris à une époque où la dissolution des mœurs était parvenue au dernier excès. Il faut même observer que l'impulsion des barbares loin d'annuler la société, contrairement à ce qu'on a dit, n'a eu pour résultat que de la corriger, et cela, non-seulement à cause de la corruption propre de leurs mœurs brutales et

grosses, mais aussi à cause du dégoût que l'impulsion introduisit chez les peuples envahis, en y brisant la force des lois, et y jetant dans un véritable chaos les coutumes et les mœurs, en y détruisant toute autorité. Évidemment le christianisme est le principe du changement que nous signalons. L'excellence de sa morale n'est pas une matière de discussion. Mais s'il défend à tout honneur tout désordre, toute violation de la justice et de l'humanité, est-ce que ses idées dominent chez les individus, la société n'en ressentirait pas l'effet? Est-ce que quand les convictions individuelles d'un grand nombre sont blessées, il n'y a pas réclamation publique? L'opinion se forme d'après la conscience et tôt ou tard elle éclate. Au reste voyez immédiatement le changement de la société opérée par le changement individuel dans l'empire romain. Voyez depuis l'avènement de Constantin. Y a-t-il quelque chose qui ressemble tant soit peu au régime de Galérius, d'Héliogabale, de Commode? Les persécutions de Constance et de Valens ont un caractère différent des persécutions et des meurtres de pur caprice de l'empire païen; et d'ailleurs les hautes que le vice de nommer étaient en dehors de la vraie société chrétienne. Mais la morale prêchée à l'individu ne suffit pas pour s'opposer à tous les désordres. Aussi le christianisme avait-il un autre moyen puissant d'action. Il formait une société constituée avec un organe public. Cet organe proclamait toujours et contre tous les principes généraux de la morale et de la justice; et par là même, entretenait toujours les convictions de la conscience, il donne une force invincible à l'opinion publique. Placez-vous à l'époque de l'histoire où la corruption, l'injustice et la violence levait la tête avec le plus d'effronterie—une loi pure, intacte, est toujours là sans cesse rappelée, jamais son silence n'aime la prescription. Elle n'est pas toujours écoutée, mais elle parle toujours; et à force d'entendre son enseignement continuellement répété, on finit par y croire et s'y conformer. Voyez comment l'opinion maintenue par la société chrétienne a triomphé de la barbarie. Contemplez les peuples aux bras de fer, aux yeux de violence et d'avidité. On l'a déjà dit: Tout briser pour asservir leur cupidité, c'est la loi éternelle. Mais ils deviennent chrétiens, tous entendent la voix de l'Église réprimant le mot fameux de l'Évangile: Non licet. Voyez ces conciles si nombreux au sixième, septième, huitième siècle en France, en Espagne, dans la Germanie. Là on proscribit les actes de violence, on prêche la sainteté des mœurs, on s'élève contre les injustices des princes, des rois mêmes. Et ces décrets, ces proscriptions des conciles sont répandus dans la société chrétienne, font partie de la loi qui la régit, et sont sanctionnés par les peines de l'Église. Mais souvent les passions prévalent, la barbarie originale rompt les digues; des actes d'immoralité et de violence se commettent de la part du pouvoir. Qui ira y mettre une fin. La conscience publique, l'opinion, l'opinion au moyen âge! oui, messieurs, et l'opinion plus que jamais alors reine du monde. Entendez-vous cette sentence d'excommunication qui retentit en quelque sorte de la société, et va tout déposer de sa puissance le grand coupable, s'il ne cesse de donner un scandale à la chrétienté, en violant les lois du monde, s'il ne s'abandonne à ses ambitions et à ses préférences sur un État voisin, s'il méprise pas les réclamations de ses sujets opprimés, s'il s'empare des biens de l'Église, alors toute la ressource du pauvre. Le prince priverait résiste. Mais la voix des peuples fait écho à celle de Dieu. Voz populi, voz Dei. Les voix qui s'élèvent; on voit toujours maintenant Jean sans Terre, Henri II, Robert de France, Philippe-Auguste, et ces terribles empereurs, Henri IV, Henri V, Frédéric Barberousse, les croisez-vous, bon gré, mal gré, briser pour un temps du moins, c'est à l'opinion, à la conscience publique, qui à l'opinion, car comment, dit M. de Chateaubriand, les papes sans sujets, sans armées, faibles eux-mêmes et persécutés, lorsqu'ils lançaient leurs foudres, comment auraient-ils pu détruire les rois avec un trône, une parole, un idole s'il n'eussent été les chefs de l'opinion? Retournez toute l'histoire des nations modernes, vous trouverez toujours la tête du droit contre le fait. Souvent bien souvent le fait est violent, mais jamais il ne s'accomplit sans subir une protestation, un principe que l'on proclame sans cesse ne peut mourir, il subsiste, il domine. Aussi voyez dans les sociétés chrétiennes, pas une idée ne s'est élevée, jamais la force si grande, si despotique qu'elle ait été, n'a anéanti un principe. Je ne dis pas que les principes dans les divers ordres ou s'exercent l'activité humaine, et dans la politique spécialement aient toujours été développés dans toutes leurs conséquences, comme ils le sont aujourd'hui, mais l'idée mere était admise, elle ne péchait jamais dans la tête, elle acquiescissait au contraire tous les jours une plus grande influence. Aussi la morale qui est la seule base de la société, combattant contre les mœurs dissolues de l'empire, et contre la brutalité des barbares, eut à supporter de rudes assauts,

mais enfin elle entra dans la législation et les mœurs sociales, et une fois entrée elle forma la conscience publique dont la voix a toujours parlé et toujours vaincu. (1) Comme il est impossible qu'une société subsiste sans quelque morale, il y avait chez les anciens des censures pour féliciter les plus grands désordres. Mais la conscience n'était qu'une magistrature de l'ordre politique. C'était encore l'autorité qui établissait la loi morale, et lui donnait sa sanction. Aussi quand le pouvoir se fut livré lui-même à tous les excès, la censure disparut. Montesquieu a cru que la censure était propre à la république d'après son idée que la vertu est ce qui consacre la forme du gouvernement. Dans les monarchies, ajoute-t-il, il ne faut point de censures, elles sont fondées sur l'honneur, et la nature de l'honneur est d'avoir pour censures tous les honneurs. Tous les honneurs qui n'ont point de soumission au reproche des autres, qui n'ont point de point de soumission à un autre, ne sont que des honneurs politiques, un fait purement social. Il signale comme un caractère distinctif des monarchies ce qui est le caractère général des sociétés modernes. Les formes monarchiques n'ont pas exclusivement dominé en Europe. On y a vu avant l'an 1848 des républiques puissantes. La monarchie elle-même a subi de nombreuses modifications, souvent tantôt dans un pouvoir sans honneur, tantôt dans un ordre républicain, et cependant on a vu partout ce motif qu'on appelle l'honneur, c'est-à-dire un stimulant éternel qui pousse aux bonnes actions et une dignité personnelle opposée aux mauvaises et tout cela par pure considération pour le jugement que les autres hommes porteraient sur nous. Mais pour qu'il se forme dans le cœur un sentiment de l'honneur, il faut que la société, soit dominée par des principes de sainte morale; il faut que ces principes soient croyances généralement entretenues. Si l'on obtient cela, on verra se former des habitudes sociales qui régleront les mœurs, et alors même que ces habitudes ne réglaient pas à empêcher la corruption d'un grand nombre d'individus, elles seraient cependant suffisantes pour obliger le vice à se couvrir de certaines formes, qu'il soit que l'hypercorité, ne laisse pas de contribuer à la dignité des mœurs. La conscience publique ne périt point, tous les jours elle censure le vice, elle exalte le bon et les vertus, et elle de la vertu, elle réprime sur les gouvernements et sur les peuples, elle exerce l'ascendant puissant d'un élément qui se trouve répandu partout. Voyez les grands principes moraux et religieux oubliés pendant quelque temps, chez un grand peuple en proie à un délire passager. A quel excès d'immoralité, de brutalité sanguinaire descendait le peuple français, dans la première révolution. Sa conscience publique était étouffée; mais ce n'était que pour un temps; elle a retenti bientôt au milieu des clamours de passions aveugles et féroces, et le spectacle dont l'Europe voyait l'horreur n'a pas duré. L'opinion a élevé la voix en faveur de la morale, de la justice, de l'humanité, et il a fini l'écouter. Croisez-vous qu'aujourd'hui un Thibère, un Héliogabale, soient possibles. Ils le pourraient dans les monarchies, mais dans les républiques, non. Voyez seulement ce qui vient de se passer en Bavière. Considérez comme l'indignation et le mépris ont forcé le vieux roi de cesser l'affront qu'il faisait à la morale publique. Pour juger par un seul trait l'immense différence qu'il y a dans la conscience publique des temps anciens, et celle des temps modernes, rappelez-vous le fait de Scipion renvoyant à son épouse le général romain dans cette circonstance. Ce fait était considéré comme un acte d'héroïsme de sa part. Croisez-vous que l'on fit un grand mérite à un général moderne d'une conduite semblable. Cette conduite nous paraît si évidemment obligatoire, si bien dans l'ordre des choses et si conforme aux idées et aux sentiments de ce qu'on ne confierait pas à l'histoire le son d'un monument à une action semblable. On la laisserait pour insupportable dans le cours des événements communs. Ce n'est pas seulement sous le rapport des mœurs que l'opinion publique proscribit toute grave aberration. Elle dénonce, elle juge, elle condamne tout outrage au droit de quelque genre qu'il soit. C'est qu'il y a en elle une rectitude naturelle, formée et entretenue par le christianisme qui la force de crier contre toute violation, toute usurpation. Elle ne peut supporter impassible le triomphe de l'injustice et de l'oppression. Si on l'avait étouffée pendant quelque temps, elle ne fait plus tard qu'élever un cri plus fort. Sa parole se fait entendre en tout lieu. La société éprouve un malaise insupportable, tant que la conscience publique n'est pas satisfaite. Il faut enfin que celle-ci l'emporte; car au même degré physique ne peut dominer l'esprit. L'intelligence, c'est là un des caractères saillants des temps modernes, le triomphe de l'idée, la domination tout ou tard du droit sur le fait. Il arrive même que dans l'indignation que lui causent les obstacles oppo-

FUJILLETTON.

VEILLÉES D'UNE CHAUMIERE DE LA VENDEE PAR LE MARÉCHAL BUGEAUD D'ISLY. Suite. QUATRIÈME VEILLÉE. PIERRE. Eh bien! Paul, qu'as-tu appris au club aujourd'hui? PAUL. Il n'y a pas eu séance; le président, le vice-président et trois ou quatre des principaux orateurs étaient appelés devant le juge de paix pour certaines contraventions et de mauvaises chicanes que leurs fonds de réactionnaires. PIERRE. Cela ne me surprend pas; je connais parmi vos meneurs plusieurs individus qui ont été repris de justice; j'en connais un autre qui a tenu longtemps une maison de prostitution et qui ne l'a quittée que parce qu'il a fait banqueroute. J'en connais d'autres qui ont fait de très mauvaises affaires, parce qu'ils sont fainéants et débâchés. Voilà les gens qui soutiennent que la société va mal. Mais laissons ces indignes réformateurs qui auraient grand

besoin de se réformer eux-mêmes et reprenons notre conversation d'hier soir. Tu crois qu'il y aurait du bien à attendre de l'association générale de tous les peuples, et tu crois sans doute cela possible? PAUL. Il me le semble, mais je suis bien aise de l'entendre. PIERRE. Paul, si tu conduisais seul à grand-peine quatre chevaux attelés à une charrue, croirais-tu qu'il serait facile d'en conduire cent d'honneur et de caractère très-divers? Je t'ai montré les difficultés, ou presque l'impossibilité de faire marcher l'association pour une seule fabrique et l'on vient nous dire qu'il faut tendre à l'association universelle! Mais cela seul aurait dû te faire comprendre que vos maîtres sont les plus grands fous du monde, s'ils sont sincères, ou les plus grands scélérats s'ils ne croient pas à leurs théories. Je ne ferai pas un long discours pour te démontrer l'absurdité de ce projet si fort au-dessus des forces de l'homme que Dieu seul pourrait l'exécuter. Je me trompe, le citoyen Proudhon, votre grand maître, sa charge de remplacer Dieu et l'a dit très-moderatement. Je t'ai dit que le maréchal Bugeaud dans des essais de travail en commun qu'il a faits en Afrique, avait été obligé de dissoudre l'association des trois villages militaires parce qu'il n'y avait pas de émulation et que l'on ne travaillait pas. Ce furent les soldats associés eux-mêmes, qui demandèrent qu'on établit le tra-

vail chacun pour soi et ils donnèrent pour cela de fort bonnes raisons: Nous nous mettons à un niveau des paresseux, dirent-ils au gouverneur, et c'est pour cela que nous perdons notre récolte. Eh bien! l'aul, crois-tu que si une soixantaine de soldats n'ont pu rester associés, il sera facile d'associer le genre humain? Figure-toi donc un paysan de la Bretagne travaillant en commun avec les paysans de la Russie? Comprendra-t-il cela, et s'il le comprend, crois-tu qu'il travaillera, quand il saura qu'il doit partager si besoin est avec n'importe qui un bas-kiss? Supposons que notre récolte soit mauvaise et qu'elle soit bonne en Russie; l'imagines-tu que les cultivateurs russes consentiraient facilement à nous envoyer une part de leur froment? Mais qui réglerait cette part proportionnelle qu'un peuple devra envoyer à l'autre ou à plusieurs autres pour combler les déficits en tous genres? Tu comprendras bien qu'il n'y a qu'un despote absolu de l'univers qui pourrait la régler; et il faudrait qu'il fût bien habile, bien clairvoyant pour faire ainsi la balance des besoins et des excédents de chaque peuple ou fraction de peuple. Il ne faudrait pas seulement qu'il répartit les produits en tous genres, il faudrait encore qu'il dirigeât leur production sur la surface entière du globe, car personne ne possédant rien et le gouvernement possédant tout, il est chargé de la direction de tout. Aucun homme ne pourra se mouvoir s'il n'en a reçu l'ordre et ce sont les hommes qui s'intitulent les grands amis de la liberté qui nous préchent un despotisme par lequel

l'homme serait ravalé, non pas au niveau des animaux des forêts, ceux là jouissent à peu près de leur liberté d'action, mais au niveau des animaux domestiques. Nous serions tous obligés de travailler, de manger, de reposer, de dormir à la même heure et le même nombre d'heures, c'est bien clair; Puisque nous serions tous associés, il faudrait que chacun apportât la même quantité de travail à l'association, pour avoir un droit égal au produit. N'oublie pas qu'ils ont décoré ce régime du nom d'Égalité. Encore un coup, je ne vois que Dieu ou Proudhon qui puissent diriger tout cela. Je n'ai donc pas plus loin; je ne veux pas discuter la puissance de Dieu ni celle de Proudhon; je suis trop religieux pour me le permettre. PAUL. Tu es désespéré, Pierre: tu veux renverser une à une toutes les théories sur lesquelles nous fondons le bonheur du peuple; mais, du moins, tu m'accorderais bien que, dans une société bien organisée, le peuple a droit au travail? PIERRE. Qu'entends-tu par là? Est-ce le droit de travailler? Qui t'en empêche, mon garçon? Est-ce qu'il y a quelque loi qui t'interdit d'employer ton activité quand tu veux, ou tu veux et comme tu veux? Prends en donc à ton aise: tu ne verras jamais ni agents de police, ni gendarmes t'en empêcher. Travaille com-

me tu, comme deux, comme trois si tu le peaux, et fais de la richesse, rien ne t'arrête. PAUL. Ta! ta! ta! ta! comme tu y vas! ce n'est pas de cela qu'il s'agit. On sait bien qu'on peut travailler; mais, pour travailler, il faut avoir du travail. Eh bien! un bon gouvernement doit garantir le travail. Le gouvernement provisoire nous l'a promis dans son décret du 5 mars, et nous le voulons. PIERRE. Le gouvernement provisoire vous en a promis bien d'autres et rien de ce qu'il a promis ou dévoté ne s'est réalisé; excepté pourtant les quarante-cinq centimes, parce que c'était déjà à peu près empêché et dépensé quand l'Assemblée constituante est arrivée et que, d'ailleurs, le gouvernement républicain à bon marché avait fait un tel trou dans le budget qu'il a bien fallu passer par-dessus les quarante-cinq centimes pour en boucher une partie; mais, qu'est-il arrivé de tout le reste de ces pompeuses promesses? L'impossibilité où le danger de l'exécution a conduit l'Assemblée constituante à de faire tout ce que le gouvernement provisoire avait fait. Nous voulons le droit au travail, dis-tu? Paul, le peuple est bien fort; mais fit-il encore dix fois plus fort, il ne ferait pas qu'un bâton n'ait pas deux bouts, ni qu'une chose impossible soit réalisable. Ton gouvernement provisoire a essayé du droit au travail; tout ce qu'il a pu faire, avec la puissance absolue qu'il avait en main, ça a été d'amener 120 ou

(1) Balmès. Protestantisme comparé au Catholicisme.